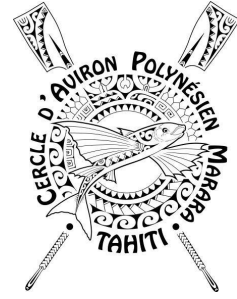


# OPEN 2K

Compétition d'aviron indoor – 2000m  
Samedi 09 décembre 2023



## 1/ ORGANISATEUR

La compétition « OPEN 2K » est organisée par l'association sportive Cercle d'Aviron Polynésien - Marara (CAP Marara), en partenariat avec la Fédération Polynésienne d'Aviron (FPA) à laquelle elle est affiliée.

## 2/ DATE, LIEU ET HORAIRE

La compétition se déroulera le **samedi 09 décembre 2023 sous le Fare Pote'e du site Tahua Motu Ovini**, situé dans la commune de Faa'a.

L'accueil des compétiteurs débutera à 09h00. Les premiers départs seront donnés à partir de 09h25. Un départ est programmé toutes les 25 minutes. Le dernier départ sera donné au plus tard aux environs de 15h.

Les horaires des passages peuvent être soumis à modification pour raisons techniques ou organisationnelles.

## 3/LES ÉPREUVES ET CATÉGORIES

### 2000 m :

- SOLO H/F : catégories -18 ans, - 40 ans et + 40 ans
- RELAIS en équipe mixte composée de 2 Femmes et 2 Hommes\* (2 passages de 250m/personne)

\*Une personne ne peut intégrer qu'une seule équipe

### 4 minutes :

- KIDS\* H/F catégories -10 ans, -12 ans, 14 ans
- Handi H/F catégories PR1, PR2, PR3

\*La présence du tuteur légal ou une autorisation parentale sera exigée pour la participation des enfants mineurs.

La course sera projetée sur grand écran en temps réel.

Les consignes spécifiques seront rappelées par les arbitres avant le départ de la course.

**Cas particulier :** en cas d'arrivée ex aequo, les concurrents seront départagés par les temps de passage au 500m observés dans l'ordre croissant des réalisations ; celui qui réalise le meilleur temps de passage est déclaré gagnant.

## 4/ INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront ouvertes à partir du **22/11/2023** et seront closes le **06/12/2023 à 12h**.

Les inscriptions sont enregistrées sur un formulaire google en ligne dont le lien sera diffusé par mail et disponible sur le site internet [www.capmararatahiti.net](http://www.capmararatahiti.net)

Les places sont limitées au créneau horaire de mise à disposition du site.

Le droit d'inscription, payable sur place, est fixé à **1000 XPF** par personne jusqu'à la date et heure limites d'inscription.

Ce droit d'inscription ouvre droit à participer à une épreuve individuelle et/ou à un relais.

Sous réserve des places disponibles, ce droit d'inscription est porté à **1500 XPF** par personne pour les inscriptions réalisées au-delà des date et heure limites d'inscription.

## 5/ CERTIFICAT MÉDICAL et LICENCE

Pour participer à l'OPEN 2K, il faut être à jour de sa licence A en compétition ou fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique du sport en compétition ou de l'aviron en compétition valide à la date de l'évènement.

## 6/ ÉMARGEMENT

Chaque participant ou équipe devra obligatoirement se présenter à **l'émargement au plus tôt 40 minutes avant et 10 minutes au plus tard, avant l'heure de départ.**

## 7/ PODIUM - RÉCOMPENSES

Pour chaque épreuve, les 3 premiers de chaque catégorie reçoivent une médaille et une remise de prix.

De plus, un tirage au sort de lots sera effectué à l'issue des épreuves, ouvert à tous les participants de l'évènement.

Le lot ainsi gagné, ne sera attribué que si la personne désignée est présente. Après 3 appels au micro sans réponses, son lot sera remis en jeu.

## 8/ ARBITRES - LITIGES

L'ensemble des opérations de la compétition sera soumis au contrôle des arbitres.

Toute réclamation expressément justifiée doit être signalée dans les 10 minutes qui suivent la course et avant le départ suivant. Les réclamations sont soumises à l'appréciation des arbitres qui rendent une décision.

## 9/ ACCOMPAGNATEURS

Seules les personnes inscrites et les bénévoles de l'organisation peuvent accéder à l'espace de course. L'équipe organisatrice tolère la présence d'un accompagnateur derrière le participant pour l'encourager.

## 10/ USAGE DES LIEUX - SÉCURITÉ

Les participants et leurs accompagnateurs devront se conformer aux règles d'usages du lieu d'accueil : il est interdit de boire de l'alcool, de fumer et de consommer des produits stupéfiants. Ils sont tenus de respecter la propreté du lieu.

Les participants sont responsables de leurs effets personnels en tous lieux ; l'organisation ne pourra pas être tenue pour responsable en cas de problème, casse ou vol.

## 11/ ENGAGEMENT DES ORGANISATEURS

Les organisateurs s'engagent à servir les prestations suivantes :

- Au moment de l'inscription, remise du bon de participation au tirage au sort et du numéro de ligne de départ
- Ravitaillement en eau : mise à disposition de fontaine d'eau
- Les secours seront assurés par la Fédération Polynésienne de Secourisme

## 12/ DIVERS

Droit à l'image : les participants à cette compétition autorisent de facto les organisateurs à utiliser leurs images et noms dans le but d'assurer la promotion de la manifestation, du sport en général et des sponsors/partenaires, et ce quel que soit le support utilisé.

Acceptation du règlement : L'inscription à cette compétition implique l'acceptation sans restriction du présent règlement. Une coche expresse sera prévue à cet effet dans le formulaire d'inscription.